**Service Post-Graduation**

**Dossier à fournir pour la validation des membres de jury de soutenance de Doctorat LMD (Après 2016)**

Le dossier doit être composé des pièces suivantes :

1. Copie du PV CSD validant la soutenance ;
2. La proposition du jury de soutenance signée par le directeur de thèse  ;
3. Le Dossier de réinscription de L’année en cours pour les doctorants non inscrit , et les années qui suit la cinquième réinscription (imprimé à Télécharger ) ;
4. La Fiche de renseignement visée et signée par le doctorant , le directeur de thèse , CFD et le CSD (imprimé à Télécharger ) ;
5. Le signalement du sujet sur la base du Portail National de Signalement des Thèses (PNST) version papier ;
6. Deux Copies de la thèse de doctorat dont un original (02ex ) ;
7. Le résumé de la thèse de doctorat doit être déposé en 02 exemplaires, dont 01 original (02 ex) ;
8. Les Séminaires et Les Articles Publiés doit être déposé en 02 exemplaires, dont 01 original ( 02 ex) ;
9. Le Rapport de Soutenabilité de Rapporteur (Annexe n°1) dûment remplie , daté et signé par le directeur de thèse (imprimé à Télécharger);
10. Les Annexes (2,3,4 ) datés et signés (imprimé à Télécharger) ;
11. Les Certificats de Scolarité des années d’inscription justifiant l’annexe 3 ;
12. Les CV des membres externes de jury de soutenance ;
13. La carte d’étudiant (e) ;
14. Le carnet de doctorant , dûment remplie , daté et signé par le directeur de thèse et les instances scientifiques (imprimé à Télécharger) ;
15. L’attestation de l’obtention de cent quatre-vingt (180) points ( Annexe n°02 de l’arrêté n°547 du 02 juin 2016);
16. Les certificats de scolarité de l’université conventionné ( soutenance en cotutelle ) ;
17. Une copie de la convention de cotutelle internationale ( soutenance en cotutelle );